

général sortant, et M. Max Branne, agriculteur et fabricant de sucres à Marquillies.

M. Lalou, député de la première circonscription de Dunkerque, pose sa candidature indépendante au conseil général dans le canton Ouest de Dunkerque.

M. Lalou aura pour concurrent M. Trystram qui avait d'abord songé à ne plus se représenter et qui, on s'en souvient, malgré ses 73 ans, a tenu à adresser un formel démenti à la foi chrétienne de ses électeurs en se faisant récemment recevoir franc-maçon.

Voici quels seront les candidats de droite dans l'arrondissement de Hazebrouck :

Conseil général. — HAZEBROUCK-SUD. — M. Joseph Deschodt, avocat, docteur en droit, conseiller sortant. HAZEBROUCK-NORD. — M. Jean Pichon, député, conseiller sortant.

MERVILLE. — M. Adolphe Duquenne, conseiller sortant. STELLEVILLE. — M. Alphonse Outiers, conseiller sortant.

Conseil d'arrondissement. — HAZEBROUCK-NORD. — M. Dornon, conseiller sortant. HAZEBROUCK-SUD. — M. Plozier, notaire à Steenwerck, conseiller sortant. M. Delbecq, maire de Steenwerck, conseiller sortant. M. Delbecq, maire de Steenwerck, conseiller sortant. M. Delbecq, maire de Steenwerck, conseiller sortant.

LE LYS DANS LA MANSARDE

Je m'étais trompé d'étage, et — absorbé par de profondes réflexions — je me jetai jusqu'au cinquième au lieu de m'arrêter au troisième où demeurait mon ami Georges...

Je frappai. Une voix faible comme un soupir dit : « Entrez ». Je reconnus alors mon erreur, mais, poussé par la curiosité et le flair à quelque aventure, j'entrai.

Une jeune fille pâle et décharnée, aux grands yeux noirs dont l'éclat trahissait une fièvre ardente, était couchée plutôt qu'assise dans un vieux fauteuil. Ses doigts, d'une maigreur effrayante, étaient crispés sur les grans usés d'un chapelet. Les rayons rougés du soleil, pénétrant à travers une étroite lucarne et tamisés par un rideau de coton jaune, jetaient une lueur mystérieuse sur son front d'un ton mat et lui donnaient la tinte de l'ivoire légèrement bruni.

Je m'arrêtai un instant, anéanti par l'étonnement et la pitié devant cette image vivante de la souffrance et de la faim ; car tout disait que la faim et peut-être une souffrance intime avaient tué cette pauvre enfant.

J'avais vu bien des misères et bien des mansardes, mais jamais comme celles-ci. Les misères que j'avais vues étaient presque toutes blasématiquement ou désespérées. La misère que m'apparaissait ce jour-là était calme et confiante. La mansarde — malgré sa nudité et son air de détresse — avait presque l'air gai sous ce dernier rayon du soleil couchant qui semblait l'abandonner au regret, comme un ami qui sourit de loin, après nous avoir quittés.

La pauvreté, dans les mansardes, a presque toujours pour compagne la malpropreté, une malpropreté ignoble et repoussante qui envahit l'atmosphère et s'insinue à travers les murs gras. Dès qu'on entre, on est saisi à la gorge par la fumée du poêle, suffoqué par une odeur de grillon, de pipe et de liqueurs fortes. Le sol est couvert de débris de bouteilles ; les murs, grossièrement badigeonnés, disparaissent çà et là sous des images obscènes ou idiotes. Ce n'est pas assurément à ces infâmes bouges que faisait allusion Béranger lorsqu'il écrivait :

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans ! Il est vrai que, lorsqu'il composa cette chanson, l'inventeur grivois et si sûr d'un Dieu des bonnes gens — ne logeait pas dans un grenier.

La pauvre chambre où la Providence m'avait conduit semblait resplendir et se réchauffer sous le regard d'un grand Christ de plâtre suspendu entre deux belles et pieuses gravures — souvenirs bénis de la première communion et de la confirmation.

Il n'y avait pas dans la mansarde d'autre meuble que le fauteuil dont j'ai parlé, si ce n'est un petit lit de sangle sans draps, sans matelas, où il ne restait que la pailleuse ; je devinais sans peine où avait passé le reste, et je sentais l'émotion me gagner. Cette fille était belle, malgré sa maigreur et les ravages de la faim ; pour en avoir été réduite à une telle extrémité, il fallait qu'elle fût vertueuse. Une ouvrière belle et vertueuse, et surtout une ouvrière sans pain !

Chose trop rare, hélas ! dans un siècle où la prostitution s'étend comme une lèpre et ronge les classes pauvres. Toutes ces pensées me traversèrent rapidement l'esprit, et à ma pitié se mêla un sentiment de profonde vénération.

Après être demeuré immobile quelques instants, abîmé dans la contemplation de cette misère, j'allais m'élançant dans l'escalier pour chercher des aliments, quand j'entendis l'ouvrière murmurer : « Un prêtre ! » Je descelai quatre à quatre et me précipitai dans la loge de la concierge : « Un prêtre ! un médecin ? vite, vite, pour l'ouvrière du cinquième qui se meurt ! »

La concierge — dérangée dans l'épluchure de ses carottes — me regarda d'un air gognotant, et me dit :

gnon, mais, sitôt que j'eus jeté sur la table quelques pièces d'argent, un agréable sourire se dessina sur ses lèvres et elle se leva promptement en secouant son tablier : « Gamin, dit-elle à un mioche qui trempait son doigt dans la marmite et le léchait ensuite avec délices, va vite chercher M. le curé ou l'un de ses vicaires ; après tu iras chez le médecin qui reste en face, et tu lui diras de péroraison allongea une formidable talochée au mioche qui partit comme un trait.

Il fumait chez moi mon ami Georges. Il fumait un londrès, accoudé à sa fenêtre, en regardant les passants. Tout en lui serrant la main, je le mis au courant de la situation et nous grimâmes au cinquième. Nous y trouvâmes la concierge qui, sur mon ordre, avait apporté une tasse de bouillon à la jeune fille.

— Eh bien ! vous sentez-vous mieux ? lui demandai-je.

— Merci, monsieur, merci de votre bonté ; mais tous les soins sont inutiles. Je sens bien que je m'en vais. Voilà trois jours que je n'ai ni bu ni mangé.

— Trois jours ! J'en ai éblouissement, à ces mots. Depuis trois jours, cette jeune fille était en proie aux affreuses tortures de la faim ! au milieu de Paris ! sans que personne connût sa misère ou voulût la soulager ! Il me sembla que mon copieux déjeuner du matin était un crime. Georges avait détourné la tête et je vis qu'il s'essuyait les yeux.

— Vous ne connaissez donc personne à Paris demandai-je à l'ouvrière.

— Personne.

— Vous n'avez plus de parents ? Elle me fit signe que non et ajouta : — J'ai été longtemps malade et les pratiques m'ont abandonnée.

Je vis que cet entretien fatiguait la pauvre fille et je me retirai à l'écart avec Georges qui murmura : « Oh ! mon Dieu ! si j'avais su qu'à deux pas de moi se trouvait une telle infortunée ! Si j'avais su ! »

À ce moment, la porte s'ouvrit. Un homme entra : c'était un gros monsieur, rouge, à la figure commune, au ventre proéminent, portant beaucoup de breloques à sa chaîne de montre.

— Par où, excusez, Messieurs, fit-il en nous apercevant et en soulevant légèrement le bord de son chapeau, je ne m'attendais pas à trouver tant de monde ici. Vous ne m'avez pas dit que vous aviez des connaissances, la belle ?

— Comment ! Monsieur, vous ne voyez pas que cette jeune fille meurt de faim ! m'écriai-je, indigné du ton gognotant et cynique de cet homme.

— Ah ! ah ! vous vous intéressez à cette mignonne ? continua-t-il en faisant sonner ses breloques. Mais cela ne me paiera pas le terme qu'elle me doit. Car, voyez-vous, cette pimbêche me doit son loyer depuis quinze jours et je ne sais pas comment je ne l'ai pas encore mise à la porte !... Et pourtant... si elle avait voulu... je ne lui aurais rien réclamé ; mais Mademoiselle fait la prude... Et lorsque...

— En voilà assez, Monsieur ! m'écriai-je, exaspéré par l'impudence de ce lubrique personnage ; je vous paierai ce qui vous est dû, mais faites-moi le plaisir de sortir à l'instant même ; voilà trop longtemps que vous insultez cette jeune fille, qui vaut cent fois mieux que vous !

— Du moment que vous payez le terme, Monsieur, je n'ai rien à dire ; mais c'est la faute de cette petite...

Il sortit en murmurant d'autres paroles qui m'échappèrent.

Quelques minutes après son départ, le prêtre entra, suivi du médecin. Celui-ci examina rapidement la pauvre fille, puis nous dit à mi-voix : « Dans une demi-heure tout sera fini. Monsieur l'abbé, le temps presse. »

Nous nous éloignâmes tous alors, sauf le prêtre, de cette chambre où agonisait une martyre de l'honneur, une victime de la pauvreté et de la faim. Quand nous rentrâmes, le visage de la mourante était transfiguré : ses doigts diaphanes seraient toujours convulsivement les grains usés d'un chapelet ; ses grands yeux noirs fixés dans le vide semblaient contempler une vision céleste. On eût dit que l'âme prête à s'envoler était passée tout entière sur ce visage où luttait ensemble les dernières ombres du temps et les premières lueurs de l'éternité : le soir de la vie terrestre et l'aurore de la vie sans fin !

Jamais il ne m'avait été donné, jamais il ne m'a été donné depuis de contempler un spectacle aussi beau et aussi attendrissant. Le prêtre psalmodiait à mi-voix les prières des agonisants. Agnonillés — Georges et moi — près du fauteuil de la pauvre fille, nous pouvions à peine contenir nos sanglots. Oui, nous pleurons comme des enfants près de cette ouvrière agonisante que nul de nous

ne connaissait la veille, dont nous ne savions même pas le nom.

Peu à peu le regard de la mourante prit une expression de fixité étrange : ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour livrer passage à l'âme qui allait s'envoler : ses doigts se raidirent, elle murmura le nom de la Vierge Marie, et ce fut tout.

« Requiem aeternam dona ei Domine, » dit le prêtre.

Nous répondîmes : « Requiescat in pace. » Le prêtre, s'approchant avec respect, ferma les yeux de l'enfant, et le lendemain, deux jours genseuivaient un pauvre cercueil sur lequel était déposée une couronne de roses blanches...

REMERCIEMENTS

« Mes trente ans étaient lourds, je n'en ai plus que seize ! »

Ce rajustement, dont je suis si bien aise, je le dois au savon des Princes du Congo. Merci, Victor Vaisier, nouveau Cagliostro ! Ton Congo fameux n'est point de la camelote ! Il fait disparaître, efface, l'escamoteur. J'en ai connu des produits pour moi plus grand bonheur. 63783d Marie Lucas, à Champignol (Aube).

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIS

L'enterrement civil de la petite fille d'un anarchiste. — Le 21 juillet, mourut à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de douze ans, la petite Marie Claves, fille de l'anarchiste bien connu à Roubaix. Ses funérailles furent célébrées au cimetière de la Chapelle, le 22 juillet, à midi, par M. le curé de la paroisse de Saint-Étienne, à quatre heures et demie.

Vers quatre heures et quart, les personnes qui ont répondu à l'invitation commencent à arriver ; on peut déjà prévoir que l'assistance ne sera guère nombreuse. Les porteurs de la société des Libre-penseurs surviennent bientôt après, avec leur civivore, pour envelopper le corps, qui est depuis quelques instants exposé au vestibule de l'hôpital. Rendit habituel, afin qu'on ait le temps d'ajuster un cercueil de drap de couleur noir réglementaire, bordé d'une mince ligne d'argent et d'une large bande rouge. Sur deux côtés de ce drap, dans le sens de la longueur, sont brodés en lettres d'argent les mots *Libre Pensée*.

On se sent froid au cœur à la vue de cette bière, emportant la pauvre enfant, sans ombre religieuse d'accompagnement, sans même qu'un groupe de ses jeunes compagnes soit là pour lui porter compagnie jusqu'à sa dernière demeure. C'est nu, et glaciale. Le cortège se met en marche. En tête le cercueil et ses porteurs, immédiatement derrière deux hommes, dont l'un est le père de la fillette. Quatre hommes suivent ; puis viennent une trentaine d'anarchistes, et parmi eux, un jeune garçon de douze ans à peine.

Un touriste dans la rue Blanchetière en se dirigeant vers la Gare, et l'on suit cette dernière rue, puis la Grand-Place et la Grande-Rue. Le spectacle de ce convoi civil d'un enfant produit sur tout le parcours une pénible impression.

À partir de la rue de la Gare, le public est plus nombreux, car l'heure du soir vient de sonner à l'établissement de MM. Léon Allard et Cie, et le personnel sort des ateliers.

Enfin on arrive au cimetière ; une soixantaine de personnes ou un peu plus, hommes, femmes et enfants, y arrivent avec le cortège.

Assis sur le petit corps descendant dans la fosse, un citoyen lit un discours qui, sous forme d'oraison funèbre, réclame toutes les revendications au profit de la religion. Dans un solennel résumé de l'histoire du catholicisme, depuis son origine jusqu'à nos jours, il l'accuse d'avoir asservi l'humanité sous le joug de la superstition et de l'ignorance, et d'avoir toujours peiné avec les riches contre les pauvres.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

Un autre orateur lui succède. Il déclare qu'il parle au nom des Libre-penseurs, socialistes et révolutionnaires, et il émet également un manifeste. Il exalte le courage et la fermeté de nos ancêtres, qui à travers sa fille à l'infamie « néfaste » des prêtres, pour la laisser mourir dans toute la liberté de sa conscience. Il termine par une diatribe des plus violentes contre les riches et les bourgeois, et finit par une prière pour l'âme de la défunte.

un ordre du jour des plus flatteurs pour notre concitoyen. Après avoir mentionné les conditions dans lesquelles ce tour force a été accompli, et chaudement félicité le sous-officier Naessens, le commandant termine en ces termes :

« Le général est naturellement fier de commander à de tels régiments et les chefs possédant de tels mérites et savoir si habiles, maintenir ces précieuses qualités du soldat d'infanterie. »

Toutes nos félicitations à M. Naessens.

Une course à pied. — Un groupe de marcheurs se propose de faire un trajet de 140 kilomètres le samedi 6 août prochain.

Le départ aura lieu à 9 heures du soir de la Grand-Place de Roubaix. Les marcheurs seront accompagnés d'une société vélocipédique de la ville. De nombreux paris sont déjà engagés.

La gare de Roubaix éclairée à la lumière électrique. — Depuis quelques jours, la gare intérieure de Roubaix, le soir, est éclairée à la lumière électrique.

Notre public roubaissien, si douloureusement impressionné par la catastrophe de Saint-Gervais, a maintes fois sous les yeux des vues du village et de l'établissement des Bains emporté par le torrent. Ces vues sont exposées à la photographie Shetlo, boulevard de Paris, M. Shetlo les a faites d'après de petites photographies que possède un de nos honorables concitoyens. Il nous donne aussi le portrait de M. Naessens, lieutenant de réserve au 10^e régiment d'infanterie, et y a aussi, dans le hall de M. Shetlo, un groupe admirablement réussi. Nous le recommandons à tous les amateurs de belle photographie. C'est une famille entière prise au milieu de la campagne. Neuf enfants de deux à dix ans, tous bien habillés, se détachent pleines de vie et d'expression ; toutes les poses sont très naturelles. Rien ne choque l'œil le plus difficile et M. Shetlo, dont le talent va toujours croissant, a su saisir et fixer sur sa plaque un art qui n'est pas le moindre mérite de la belle œuvre exposée chez lui. Voilà de la bonne et vraie photographie artistique !

Un grand concours individuel de chant. — M. De Boeve organise, avec l'appui de la municipalité, un grand concours individuel de chant, qui aura lieu prochainement à Roubaix.

Les droits de place au marché du Fontenoy. — La sous-commission des marchés se réunira, mardi 20 juillet, à sept heures du soir, pour examiner la question des droits de place au marché du Fontenoy.

Les rétributions à percevoir pour la vérification des poids et mesures. — Le rôle des rétributions à percevoir pour la vérification des poids, mesures et instruments de pesage dans la ville de Roubaix, pour l'année 1892, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les taxes établies sur les abonnés des cercles. — Les rôles des taxes établies sur les abonnés des cercles, sociétés et sociétés de secours, ont été payés des cotisations, sont en recouvrement, à partir de ce jour.

Un accident rue Sainte-Elisabeth. — Un accident s'est produit vers 4 heures et demie, rue de la Chapelle, à l'angle de la rue de la Chapelle. Un homme, nommé Naessens, âgé de 45 ans, a été renversé par un cheval. Il a été transporté à l'hôpital, où il est dans un état grave.

Un infortuné arrêté. — Samedi matin, vers dix heures, un homme, nommé Naessens, âgé de 45 ans, a été arrêté par la police. Il a été trouvé en possession de quelques objets volés. Il a été conduit au commissariat de police.

Tombé d'un camion. — Samedi, vers 10 heures, un camion, conduit par un homme, nommé Naessens, a été renversé par un cheval. Le conducteur a été blessé et transporté à l'hôpital.

Le feu dans une boutique de marchand de frites. — Vers six heures et demie, samedi soir, un incendie s'est déclaré dans une boutique de marchand de frites, située rue de la Chapelle. Le feu a été éteint par les pompiers.

Triste exploit de deux ivrognes. — Samedi après-midi, à l'angle des rues de Lumoy et des Tailleurs, deux hommes, nommés Naessens et Naessens, ont été arrêtés par la police. Ils ont été trouvés en possession de quelques objets volés.

Un marchand émérite. — L'entraînement, dans les formes les plus diverses, est à l'ordre du jour ; chaque sport le sien auquel s'adonne, avec un rare scrupule, des multitudes de fidèles — le cheval, le canot, le tir, le tennis, le jeu de boules, etc. Mais, au point de vue de la marche athlétique, on n'a guère souvent l'occasion de relater des faits — véritables exploits — comme celui que nous allons rapporter.

Un Roubaissien, M. Jules Naessens, agent-fourrier au fût de ligne, à Lezouville, vient en effet d'accomplir une marche qui figurera avec honneur dans les annales de l'entraînement. En compagnie de trois collègues, il est parti, le 8 juillet, avec armes et bagages, pour Lezouville, à l'équipement complet, capote et pantalon de drap, boules — de Lezouville à Harle-Duc par Ligny. Le départ a eu lieu à 2 heures du matin ; le retour, par le même itinéraire, a été constaté à 6 heures 15 minutes du soir. Le trajet a duré 22 kilomètres.

La moyenne de vitesse par heure — haltes non comprises — a été de 6045 mètres. Notons que, sur les quatre sous-officiers partants, deux sont restés en route.

Le bulletin médical a constaté que M. Jules Naessens, à son retour, un état de santé excellent. Le lendemain, notre sous-officier a assisté, frais et dispos, à la manœuvre de garnison, commencée à quatre heures et terminée à six heures.

À l'occasion de cette marche remarquable, le général commandant la 77^e brigade a adressé à ses troupes un ordre du jour des plus flatteurs pour notre concitoyen. Après avoir mentionné les conditions dans lesquelles ce tour force a été accompli, et chaudement félicité le sous-officier Naessens, le commandant termine en ces termes :

« Le général est naturellement fier de commander à de tels régiments et les chefs possédant de tels mérites et savoir si habiles, maintenir ces précieuses qualités du soldat d'infanterie. »

Toutes nos félicitations à M. Naessens.

Une course à pied. — Un groupe de marcheurs se propose de faire un trajet de 140 kilomètres le samedi 6 août prochain.

Le départ aura lieu à 9 heures du soir de la Grand-Place de Roubaix. Les marcheurs seront accompagnés d'une société vélocipédique de la ville. De nombreux paris sont déjà engagés.

La gare de Roubaix éclairée à la lumière électrique. — Depuis quelques jours, la gare intérieure de Roubaix, le soir, est éclairée à la lumière électrique.

Notre public roubaissien, si douloureusement impressionné par la catastrophe de Saint-Gervais, a maintes fois sous les yeux des vues du village et de l'établissement des Bains emporté par le torrent. Ces vues sont exposées à la photographie Shetlo, boulevard de Paris, M. Shetlo les a faites d'après de petites photographies que possède un de nos honorables concitoyens. Il nous donne aussi le portrait de M. Naessens, lieutenant de réserve au 10^e régiment d'infanterie, et y a aussi, dans le hall de M. Shetlo, un groupe admirablement réussi. Nous le recommandons à tous les amateurs de belle photographie. C'est une famille entière prise au milieu de la campagne. Neuf enfants de deux à dix ans, tous bien habillés, se détachent pleines de vie et d'expression ; toutes les poses sont très naturelles. Rien ne choque l'œil le plus difficile et M. Shetlo, dont le talent va toujours croissant, a su saisir et fixer sur sa plaque un art qui n'est pas le moindre mérite de la belle œuvre exposée chez lui. Voilà de la bonne et vraie photographie artistique !

Un grand concours individuel de chant. — M. De Boeve organise, avec l'appui de la municipalité, un grand concours individuel de chant, qui aura lieu prochainement à Roubaix.

Les droits de place au marché du Fontenoy. — La sous-commission des marchés se réunira, mardi 20 juillet, à sept heures du soir, pour examiner la question des droits de place au marché du Fontenoy.

Les rétributions à percevoir pour la vérification des poids et mesures. — Le rôle des rétributions à percevoir pour la vérification des poids, mesures et instruments de pesage dans la ville de Roubaix, pour l'année 1892, est en recouvrement à partir de ce jour.

Les taxes établies sur les abonnés des cercles. — Les rôles des taxes établies sur les abonnés des cercles, sociétés et sociétés de secours, ont été payés des cotisations, sont en recouvrement, à partir de ce jour.

Un accident rue Sainte-Elisabeth. — Un accident s'est produit vers 4 heures et demie, rue de la Chapelle, à l'angle de la rue de la Chapelle. Un homme, nommé Naessens, âgé de 45 ans, a été renversé par un cheval. Il a été transporté à l'hôpital, où il est dans un état grave.

Un infortuné arrêté. — Samedi matin, vers dix heures, un homme, nommé Naessens, âgé de 45 ans, a été arrêté par la police. Il a été trouvé en possession de quelques objets volés. Il a été conduit au commissariat de police.

Tombé d'un camion. — Samedi, vers 10 heures, un camion, conduit par un homme, nommé Naessens, a été renversé par un cheval. Le conducteur a été blessé et transporté à l'hôpital.

Le feu dans une boutique de marchand de frites. — Vers six heures et demie, samedi soir, un incendie s'est déclaré dans une boutique de marchand de frites, située rue de la Chapelle. Le feu a été éteint par les pompiers.

Triste exploit de deux ivrognes. — Samedi après-midi, à l'angle des rues de Lumoy et des Tailleurs, deux hommes, nommés Naessens et Naessens, ont été arrêtés par la police. Ils ont été trouvés en possession de quelques objets volés.

Un marchand émérite. — L'entraînement, dans les formes les plus diverses, est à l'ordre du jour ; chaque sport le sien auquel s'adonne, avec un rare scrupule, des multitudes de fidèles — le cheval, le canot, le tir, le tennis, le jeu de boules, etc. Mais, au point de vue de la marche athlétique, on n'a guère souvent l'occasion de relater des faits — véritables exploits — comme celui que nous allons rapporter.

Un Roubaissien, M. Jules Naessens, agent-fourrier au fût de ligne, à Lezouville, vient en effet d'accomplir une marche qui figurera avec honneur dans les annales de l'entraînement. En compagnie de trois collègues, il est parti, le 8 juillet, avec armes et bagages, pour Lezouville, à l'équipement complet, capote et pantalon de drap, boules — de Lezouville à Harle-Duc par Ligny. Le départ a eu lieu à 2 heures du matin ; le retour, par le même itinéraire, a été constaté à 6 heures 15 minutes du soir. Le trajet a duré 22 kilomètres.

La moyenne de vitesse par heure — haltes non comprises — a été de 6045 mètres. Notons que, sur les quatre sous-officiers partants, deux sont restés en route.

Le bulletin médical a constaté que M. Jules Naessens, à son retour, un état de santé excellent. Le lendemain, notre sous-officier a assisté, frais et dispos, à la manœuvre de garnison, commencée à quatre heures et terminée à six heures.

À l'occasion de cette marche remarquable, le général commandant la 77^e brigade a adressé à ses troupes un ordre du jour des plus flatteurs pour notre concitoyen. Après avoir mentionné les conditions dans lesquelles ce tour force a été accompli, et chaudement félicité le sous-officier Naessens, le commandant termine en ces termes :

« Le général est naturellement fier de commander à de tels régiments et les chefs possédant de tels mérites et savoir si habiles, maintenir ces précieuses qualités du soldat d'infanterie. »

Il n'entre pas dans nos habitudes de procéder par voie d'insinuation, et, pour tout dire, la réaction n'avouglie pas, il ressort à l'évidence que nous n'avons ni dit, ni voulu dire, que la démarche des Maires des communes intéressées avait été également prise de M. François Masquel-Jonglez.

Quand on veut commenter une phrase il nous semble plus prudent et plus correct de reproduire cette phrase exactement.

L'élection au Conseil général. — Malgré les bruits qui ont couru ces jours derniers, nous croyons savoir que M. Paul Lemaître-Bondouelle maintient sa candidature au Conseil général.

Dès que nous aurons reçu la déclaration de foi de l'honorable candidat, nous dirons ce que nous pensons de cette élection.

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire le mercredi 27 courant, à 8 heures du soir, grande salle des mariages, pour délibérer sur les affaires urgentes portées à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour. — Tableau des membres du Conseil municipal ; modification ; décision du Conseil de préfecture ; communication. — Orphelin Touquannois ; demande d'augmentation de la taxe des chiens ; nouveaux réservoirs de l'Union à Roubaix ; nouvelle mise en adjudication avec subvention des prix. — Construction d'un ponceau sur le territoire de l'Union, projet d'alignement d'une parcelle d'immeuble ; avis du conseil municipal. — Vente des 40 mètres de lame appartenant à l'Union, provenant de l'Union à Roubaix ; construction d'un ponceau sur le territoire de l'Union ; projet d'alignement d'une parcelle d'immeuble ; avis du conseil municipal. — Vente des 40 mètres de lame appartenant à l'Union, provenant de l'Union à Roubaix ; construction d'un ponceau sur le territoire de l'Union ; projet d'alignement d'une parcelle d'immeuble ; avis du conseil municipal.

Renouvellement de crédits périmés. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale. — Union vélocipédique ; demande de subvention pour l'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement d'un terrain pour l'établissement d'une deuxième école municipale.

Approubation de comptes. — Bureau de bienfaisance ; compte administratif et compte de gestion du receveur pour l'année ; budget supplémentaire de l'exercice ; demande d'un nouvel emploi à l'école supérieure de la rue de Gand, engagement à prendre. — Demande d'achat d'un terrain appartenant à la ville, pour l'établissement